

Guide PPRE pour le cycle 2

Le PPRE permet de repérer des « compétences stratégiques » sans lesquelles un élève ne peut poursuivre correctement ses apprentissages dans le cycle 2, particulièrement la lecture et les mathématiques et qu'il est urgent d'aider.

Il s'adresse aux élèves du cycle 2 pour lesquels aucun autre dispositif de différenciation ne serait suffisant pour réaliser une action brève et intensive. C'est pour cela qu'une action spécifique personnalisée s'avère la plus adaptée pour agir sur les connaissances, les capacités et les attitudes relatives au socle commun.

Il s'agit d'un premier PPRE :

Les six étapes suivantes obligatoires et les outils institutionnels conseillés vous conduiront à l'essentiel afin d'éviter d'alourdir le processus.

1- Pour déterminer la situation de l'élève :

identifier les appuis et les difficultés des élèves :

→ **au CP,**

- par rapport aux connaissances : utiliser les évaluations référencées par le livret « lire au CP 1 » et celles qui figurent sur le CDROM Tarbes IEN Adjoint pour cibler son niveau dans l'identification des mots, la compréhension et la production (copie et encodage)
- par rapport aux capacités : s'aider du repérage des stratégies proposé par « lire au CP 1 » pour observer l'élève et s'entretenir avec lui (comment il procède et ce qu'il mobilise)
- par rapport aux attitudes : s'informer sur ses représentations (projet de lecteur), sa façon d'écouter, sa compréhension des tâches (cf lire au CP 2, la dimension métacognitive page 8), observer son comportement dans l'activité (lenteur, décrochage...)

→ **au CE1,** utiliser les évaluations nationales et les analyser à l'aide de l'outil «une aide à l'analyse des résultats » site Eduscol, décembre 2006

déterminer l'origine de la difficulté :

- cerner s'il s'agit d'un besoin disciplinaire, du domaine de l'appropriation des connaissances, d'ordre méthodologique, du domaine comportemental ; les 4 points sont souvent liés alors déterminer la dominante
- s'aider éventuellement des informations données par les évaluations de fin de GS, par le livret de compétences et les outils de liaison GS/CP
- s'interroger sur les pratiques pédagogiques des années antérieures (démarches et outils) pour réorienter les choix, sur la familiarité à certains supports
- les membres du rased peuvent, si nécessaire, prendre connaissance de ces informations et donner leur avis

poser le diagnostic :

- indiquer les acquis qui serviront de points d'appui et le type de difficulté qui est un obstacle.

Le diagnostic précis, compréhensible par les personnes concernées figurera uniquement sur le document de formalisation

2- Pour identifier les objectifs de fin de cycle sur lesquels seront basés les bilans individuels:

Les compétences indiquées sur les programmes 2002 sont les points de repères (une ou deux) .

3- pour définir les objectifs à court terme liés à l'action d'aide identifiée :

Il sera obligatoirement **disciplinaire**, la dominante identifiée dans le diagnostic permettra davantage de définir **les modalités de l'action** .

Il identifiera la connaissance visée, la capacité (procédure et stratégie), l'attitude (adhésion et prise en charge)

par rapport à la maîtrise de la langue :

→ **au CP** : discrimination visuelle et auditive, localisation des sons..., lexique, segmentation de l'oral en mots, ordre syntaxique (cf le langage à l'école maternelle)

→ **au CE1** : reconnaissance des mots (le principe alphabétique stabilisé sur des syllabes simples), compréhension (représentation, catégorisation, inférence, mémorisation)

Les informations extraites du manuel de l'ONL servent de pistes (cf fiches jointes)

par rapport aux mathématiques :

→ pour le CP : comptine numérique, nombre mémoire d'une quantité, principe de décomposition des nombres à deux chiffres

→ pour le CE1 : relation entre les unités et les dizaines, compréhension de l'écriture du nombre

Les objectifs spécifiques figurant dans les manuels aideront à la formulation

4- Pour établir le descriptif de cette action ainsi que les indicateurs d'évaluation qui y sont associés

Se reporter pour le CP aux livrets « lire au CP 1et 2), au document sur la compréhension du groupe départemental « maîtrise de la langue » .

Les membres du réseau peuvent fournir des types de travaux en classe ; dans le cas d'une prise en charge, s'appuyer sur les supports de classe et proposer des exercices de transition à réinvestir .

Type d'action : le document ne comportera que cette partie décrite en fonction de l'objectif

Durée : 6 semaines maximum,

Dispositif : prise en charge prioritaire au sein de la classe en différenciant sur les temps communs et en prévoyant des temps individualisés, il peut s'ajouter un décloisonnement, un travail avec les réseaux d'aide, avec des partenaires

Contenu : clarifier les objectifs spécifiques à partir de l'objectif initial et de la dominante du profil

Démarche: centrer le dispositif sur la dominante, aménager les consignes dans les temps communs, varier les entrées et les supports en travail individualisé, solliciter et valoriser l'élève

Indicateurs : automatisation de la connaissance, niveau de réinvestissement et justification apportée, mise en oeuvre dans les activités de classe communes, intérêt à l'apprentissage

Un cahier personnel ou carnet sert de référence dans le cadre de ce PPRE : il comportera les travaux spécifiques, des écrits de référence, sorte de memento qui sert de trait d'union pour les autres activités et pour son travail personnel, document de liaison pour les membres de réseau, les partenaires ainsi que la famille

Il comportera l'appréciation de l'élève, les conseils du maître

5- Pour fixer l'échéancier des aides et des bilans intermédiaires

Etablir l'emploi du temps qui figurera sur le document de formalisation

Trouver un équilibre entre temps collectif et temps individualisé, une fois ou deux par jour de travail spécifique

Répartir les aides suivant qu'il s'agit d'un temps de découverte/construction, structuration, identification des procédures efficaces (pour faire ce que l'on a souhaité et qui permettent de le reproduire ensuite), entraînement, systématisation, mémorisation

Faire le point à partir du cahier toutes les semaines avec l'ensemble des intervenants et l'élève

L'élève connaîtra la fonction de chaque aide suivant les différents moments

6- Les points de vue de l'enfant et de sa famille

Expliquer à l'aide des évaluations et des informations les besoins

Présenter l'action et solliciter un engagement

La contribution de la famille et l'implication de l'élève à partir d'exemples concrets seront écrits succinctement

Il s'agit du PPRE suivant :

- A l'issue d'un PPRE les objectifs visés devraient être atteints ; laisser passer un peu de temps pour que l'élève réinvestisse les acquisitions en l'accompagnant dans ses activités au début puis en le laissant autonome avant de le soumettre à une autre période intensive sur de nouvelles compétences jugées indispensables.

- Le profil de l'élève ayant été cerné, l'analyse ne devrait porter que sur la recherche d'une adéquation entre le nouvel objectif retenu et l'action